

Le Gret Guinée recherche « **Un.e responsable de Suivi-évaluation et système d'information géographique dans le cadre du projet “Mise en protection du paysage des mangroves de Konkouré” financé par l'Union européenne dans le cadre du programme NaturaGuinée** ».

Fondé en 1976, le Gret est une ONG internationale de développement qui agit du terrain au politique pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Dans plus de 28 pays, ses professionnel.le.s interviennent sur une palette de thématiques afin d'apporter des réponses durables et innovantes pour le développement solidaire. Il combine actions de terrain avec des activités d'expertise, de contribution aux politiques publiques et de capitalisation/diffusion de références.

Depuis les années 1990, le Gret intervient en Guinée dans des secteurs essentiels tels que la sécurité alimentaire, l'environnement, la santé et l'entrepreneuriat, contribuant ainsi à relever les défis majeurs de la lutte contre les inégalités et la pauvreté. La réouverture de sa représentation en Guinée, en février 2021, reflète l'engagement renouvelé du Gret à apporter des solutions pérennes et structurantes en faveur du développement durable dans le pays. Pour en savoir plus sur le Gret : www.gret.org

■ Contexte du projet

Le paysage des mangroves de Konkouré, situé dans la préfecture de Dubréka, à proximité de Conakry, représente une zone stratégique pour la conservation environnementale. Les écosystèmes de mangroves jouent un rôle crucial dans l'adaptation aux impacts de celui-ci en Basse-Guinée, offrant des solutions telles que la protection contre l'érosion côtière et les intrusions marines. Ces écosystèmes sont cependant soumis à de fortes pressions anthropiques (qui limitent leur résilience aux changements climatiques) : l'exploitation intensive du bois pour le chauffage associé localement à la saliculture, le fumage de poisson et l'étuvage du riz pour les besoins de la population de Conakry. La riziculture et le maraîchage non aménagés accentuent la dégradation de l'écosystème et de ses ressources, tout comme certaines techniques de pêche destructrices et la multiplication incontrôlée d'aménagements associés à l'expansion urbaine. Par ailleurs, la pollution plastique, les pratiques d'assainissement inadéquates et les problèmes de santé publique, tels que les maladies cutanées et la trypanosomiase, aggravent la vulnérabilité des populations riveraines. L'aménagement hydroélectrique de Garafiri a également modifié l'hydrologie locale, avec diverses répercussions sur les principales activités économiques.

Identifié dès 1992 comme site RAMSAR, ce paysage comprend environ 90 000 hectares de mangroves, soit un tiers des mangroves littorales de Guinée. Malgré quelques initiatives passées, comme le schéma d'aménagement de la baie de Sangareya financé par l'Union européenne dans les années 1990, peu de mesures concrètes ont été mises en œuvre. Aujourd'hui, dans le cadre de la vision Grand-Conakry 2040, la nécessité d'une mise en protection rapide est réaffirmée. Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) propose ainsi la création d'une aire protégée intégrant les mangroves de Konkouré dont la délimitation et le statut seront à définir au cours du projet.

Toutefois, leur mise en protection entraînera des restrictions d'usage pour les populations riveraines, particulièrement pour les segments les plus dépendants des ressources naturelles. Il est donc impératif d'inclure ces communautés dans des programmes de compensation et des actions de développement afin d'assurer une gestion durable et équitable de ce paysage unique.

L'action « Mise en protection du paysage des mangroves de Konkouré » a pour objectif général l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines (en particulier les femmes et les jeunes) et de l'état de conservation et de protection de la biodiversité du paysage des mangroves de l'estuaire du Konkouré.

Pour atteindre cet objectif global, l'action vise spécifiquement à :

- OS1 : Améliorer la conservation du paysage grâce à l'achèvement du processus de création d'une aire protégée (AP), et à la mise en place des conditions nécessaires à une gestion effective ;

- OS2 : Identifier les opportunités économiques pour les communautés riveraines du paysage, améliorer les revenus des ménages et renforcer leur adaptation au changement climatique ;
- OS3 : Améliorer la gouvernance territoriale du paysage au travers de la mobilisation communautaire, de la sensibilisation, et de l'élaboration d'outils de planification territoriale.

L'action aura pour effets de réduire les pressions anthropiques sur les mangroves (Effet 1), d'accroître la part des revenus des ménages issue d'une gestion durable des ressources (Effet 2), et d'assurer une gestion inclusive des ressources en faveur notamment des femmes et des jeunes (Effet 3).

Financé par l'Union européenne à hauteur de 3 millions d'euros, l'action a démarré le 15 janvier 2025, pour une durée de 48 mois.

■ Le consortium

Trois ONG sont partenaires dans la mise en œuvre de ce projet : le Gret, Eclasio et Guinée Écologie. Le Gret assumera la fonction de chef de file du consortium. Il copilotera avec Guinée Écologie la concertation, la planification territoriale et la définition des règles de gestion. Il assurera la réalisation des diagnostics filières et institutionnels ainsi qu'un appui spécifique à des filières prioritaires existantes. Le Gret appuiera Eclasio sur les sujets des financements innovants et de l'évaluation des services environnementaux.

Acteurs en appui aux mangroves guinéennes depuis plusieurs années, Eclasio et Guinée Écologie interviendront dans l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) et du Mécanisme de gestion des plaintes (MGP), le renforcement des agents de l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF), les activités de sensibilisation, l'application de la loi et la mise en œuvre du volet économie verte (filières émergentes) dans le prolongement d'appuis/d'outils déjà initiés et déployés en Guinée.

Avec l'appui de Birdlife, Guinée Écologie coordonnera les activités de monitoring écologique (niveau de référence).

■ L'équipe du projet

L'équipe du projet est composée de : un.e chef.f.e de projet national (Gret), 2 coordinateur.rice.s techniques (Eclasio et Guinée Écologie), 6 responsables thématiques/techniques chargé.e.s des activités (3 Gret et 3 Eclasio), 7 animateurs.rice.s (5 Gret et 2 Guinée Écologie). L'équipe de soutien est constituée d'un.e comptable (Gret), d'un.e logisticien.ne (Gret) et d'un chauffeur (Gret). L'ensemble de l'équipe projet bénéficiera d'appui institutionnel, technique, administratif et financier ainsi qu'en communication, de la part des bases arrière du Gret, d'Eclasio et de Guinée Écologie.

■ Descriptif de la mission

Le.la responsable de Suivi-évaluation et système d'information géographique, sous la supervision du / de la Chef.fe de projet, aura notamment les missions et tâches spécifiques suivantes :

- **Conception et mise en place du dispositif-projet de suivi-évaluation-apprentissage (SEA)**
 - Concevoir le dispositif global d'évaluation du projet avec l'appui de l'équipe projet (locale et siège) et en collaboration avec les partenaires du consortium : en définir les principes, les méthodologies et les indicateurs clés en cohérence avec le cadre logique du projet ;
 - Appuyer les partenaires dans leur diagnostic de démarrage pour co-définir par secteur d'activité les situations de référence du projet ;
 - Coordonner la collecte des données du consortium, définir des procédures garantissant la fiabilité, la sécurité et la confidentialité des informations, et alerter sur les risques de non-atteinte des indicateurs fixés ;
 - Effectuer un suivi et une analyse régulière des résultats afin de permettre le pilotage stratégique et l'optimisation des interventions ;
 - Alimenter les rapports narratifs à partir des indicateurs d'activités et de résultats collectés et à jour ;
 - Contribuer aux supports de communication-projet et alimenter les produits de capitalisation.
- **Mise en place d'un SIG de suivi des dynamiques propres à l'aire protégée et en appui à planification**

territoriale du paysage

- Définir les objectifs et le cadre du développement de l’outil SIG en dialogue avec les équipes-projet et les parties prenantes y compris les autorités compétentes ;
- Constituer une base de données de référence, comprenant notamment l’évolution de la couverture forestière, les écosystèmes sensibles, les dynamiques foncières, les zones de conflits d’usage des terres, les initiatives en cours de conservation etc. ;
- Produire différents types d’analyses et de supports afin d’alimenter la discussion avec l’ensemble des parties prenantes y compris l’administration, sur l’établissement du cadre, du zonage et des règles de gestion de l’aire protégée, à partir d’une compréhension élargie du paysage.

➤ **Accompagnement à la collecte de données et formation à l’utilisation des outils SIG**

- Accompagner le ou la responsable de concertation territoriale dans l’animation et la mise en place de Cadres Locaux de Concertation (CLC) ;
- Sélectionner et former des cartographes locaux et les accompagner dans la réalisation de cartographies participatives concernant l’usage des terres et des ressources naturelles ;
- Intégrer et traiter les informations dans le SIG (numérisation et vectorisation) ;
- Piloter la remontée régulière des données du terrain notamment des informations des différentes initiatives de réhabilitation et de conservation mises en œuvre dans l’aire protégée ;
- Former et accompagner les équipes-projet ainsi que les parties prenantes dans la collecte et analyse des données et s’assurer de la bonne appropriation des outils mis en œuvre ;

- Contribuer au développement des compétences et analyses en SIG du Gret Guinée, et participer à la production cartographique de projets connexes au projet.

■ **Profil recherché**

- Titulaire d’un diplôme universitaire en géomatique, en géographie ou en aménagement du territoire, à défaut, dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, de l’agriculture, ou des sciences sociales, en capacité de démontrer une maîtrise des outils SIG (QGIS, ArcGIS, Google Earth Pro, Kobo) et des outils d’aménagement (AutoCAD, Global Mapper, etc.) ;
- Connaissances et expérience avérée (minimum 2 ans) en matière de suivi-évaluation de projet ;
- Maîtrise des outils informatiques de base et de gestion et collecte de données (Excel avancé, Power BI, KoboToolbox, SPSS/R) ;
- Connaissance/expérience dans la gestion des écosystèmes de mangroves (dans la zone d’intervention du projet serait un plus) ;
- Pratique courante du français, et des langues locales (Soussou, Malinké, Poular), et bonne aptitude de communication ;
- Fortes capacités d’analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Aptitudes manifestes en communication et animation ;
- Créativité et autonomie dans le travail ;
- Rigueur et sens de l’organisation ;
- Souplesse et adaptation, ouverture d’esprit à d’autres cultures.

■ **Conditions et durée**

Contrat à Durée Déterminée (CDD) de droit guinéen d’1 an, renouvelable, assorti d’une période d’essai de 3 mois.

Poste basé à Dubréka, avec des déplacements à Conakry et dans la zone d’action du projet.

Salaire : Selon la grille salariale du Gret en Guinée.

Démarrage envisagé : Dès que possible, idéalement à partir du 1^{er} juin 2025.

■ **Modalités de soumission des dossiers**

CV et lettre de motivation à envoyer **avant le 23 mai 2025 (9h00 GMT)** à l’adresse accueil.guinee@gret.org avec comme objet du mail : “**Responsable Suivi-évaluation - NaturaGuinée Konkouré**”.

Seul.es les candidat.e.s sélectionné.e.s seront contacté.e.s pour passer un entretien. Merci de ne pas téléphoner.

En raison du caractère urgent du recrutement, le Gret se réserve le droit de mener des entretiens avant la date limite de candidature. Les candidat.e.s sont donc encouragé.e.s à postuler le plus tôt possible.

Le dépôt de candidature est gratuit. Toute demande de contribution financière s'apparenterait à une fraude. Merci de ne jamais y répondre.

Le Gret s'engage pour les personnes en situation de handicap et lutte activement contre toutes les formes de discrimination. Cette offre est ouverte à toutes les personnes présentant le profil recherché.